

## COVID-19: Un an après



07 Avril 2021

Cela fait un an que la crise sanitaire occupe notre quotidien à l'hôpital et que toute notre attention est mise sur l'accueil des patients COVID tout en tentant de continuer de soigner les autres malades malgré le manque de lits de personnel. Depuis des mois, la direction du CHU de Clermont continue les atteintes aux droits des agents du CHU dans le but de réduire encore et encore la sacro-sainte « masse salariale ». Nous cherchons en urgence des personnels qualifiés et les seules mesures que prend la direction visent à réduire les droits des hospitaliers. Pourtant nous nous fatiguons et nous sommes poussés vers la sortie par les pratiques managériales d'un autre temps. Cela paraît impensable au moment où l'épidémie rentre dans une troisième vague mais la direction du CHU de Clermont profite du Ségur pour réduire les droits des hospitaliers...

La liste est longue des attaques envers nos droits, **refus de congés** (pour éviter d'embaucher dans la période d'été), **suppression de repos** hebdomadaires lors de la réalisation d'heures supplémentaires, **remise en cause ou refus de temps partiels, jours de carences** pour les agents ayant eu le COVID ou post-vaccination Astra Zeneca...

**Mutualisation du personnel** à outrance dans les services et même ceux qui sont reconnus clusters COVID, **remise en cause du droit de grève**, avec les assignations

Culpabilisation extrême des hospitaliers, management de plus en plus violent et déconnecté des réalités hospitalières, entraves aux droits des agents de s'organiser syndicalement. Tentatives d'étouffement de situations de harcèlement moral et même de harcèlement sexuel. Recrutements proches des recruteurs mais éloignés des métiers...

Avant le début de la crise sanitaire le CHU de Clermont-Ferrand avait un taux d'absentéisme de 10 % soit 700 agents absents tous les jours.

Le gouvernement Macron-Véran va partout en disant qu'il n'y a « aucun autre objectif que la santé des Français », qui a « ses yeux n'a pas de prix ». Ce même gouvernement côté jardin a fermé depuis mars 2020 les lits hospitaliers suivants :



- **CH d'Aix-en-Provence** mars 2020, **50 lits** de chirurgie et **15 lits** de rhumatologie.
- En mai 2020 le COPERMO du **CHU de Reims** a été actée fermeture **184 lits**
- Le **CHU** de **Caen** fermeture de **299 lits** d'hospitalisation conventionnelle est programmé d'ici 2026
- Au **CHU de Nancy** depuis mars 2020, **78 lits** étaient fermés et **204 postes** de travail tout grade confondu ont été supprimés sur l'objectif **179 lits** fermés et **598 postes** supprimés d'ici 2024
- Au **CHU de Tours**, la fermeture de **360 lits** qui a commencé et programmer d'ici 2026
- En **région parisienne** la fusion des trois établissements hospitaliers (Juvisy, Longjumeau, Orsay) doit aboutir à **600 lits** d'hospitalisation au moins.
  - À Paris la direction de l'AP/HP, si proche du

gouvernement dans la gestion de la crise Covid, vient de confirmer la fusion des hôpitaux Bichat et

Beaujon dans un hôpital unique à... Saint-Ouen (93), cette fusion, ferme 2 hôpitaux parisiens, qui aboutira au final à la fermeture de 400 lits et la suppression de 1000 postes.

- Au CH le Vinatier (psychiatrie) dans le Rhône, le 17 mars 2020, 84 patients ont été mis à la rue sous prétexte de la lutte contre le Covid et ils ont fermé à ce jour 151 lits.
- Au CHU de Clermont avant la crise 150 lits était fermés et depuis la crise 34 lits ont disparu en un an 10 en cardiologie (avril 2020), 8 en endocrinologie (juin 2020) et 4 en Chirurgie Pédiatrique (février 2021), avec une suppression de 16 postes.

Le gouvernement Macron a fermé 4 172 lits en 2018 et 3400 lits en 2019 soit au total 7 572 lits. Mais il y avait eu 69 000 lits de fermer en 15 ans, et depuis 1993 et 100 000 lits. Le gouvernement demande 850 millions d'économie pour les Hôpitaux pour l'année 2021.

- En quoi la fermeture des lits hospitaliers, la suppression de postes de médecins, d'infirmiers, d'aides-soignants et des autres personnels, dans nos hôpitaux publics contribue-t-elle à une meilleure prise en charge de la santé des Français, qui a nos yeux n'a pas de prix » ?
- En quoi les suppressions de lits actuels contribue-t-elle à désengorger les services de réanimation et les services hospitaliers.

Ce sont ce sont ces fermetures de lits et de services hospitaliers par dizaines de milliers dans toute la France qui sont la cause réelle de l'engorgement des services de réanimation et ce parce que toute une série de patients qui sont en réanimation aujourd'hui, aurait pu, et dû être pris en charge plutôt dans ces services et dans les lits qui ont été fermés depuis 2020 ce qui aurait évité une aggravation de leur pathologie, cause de leur hospitalisation aujourd'hui en réanimation.



À la demande de Macron, la Caisse des Dépôts travaille à un plan pour l'hôpital public. Aucun enseignement de la crise sanitaire historique n'est tiré et il cherche à poursuivre et même à accélérer les processus de privatisation rampante et de marchandisation de la santé.

Monsieur **Castex** était l'un des fervents promoteurs de la tarification à l'acte **(T2A)** et de **la restructuration du système hospitalier** entre 2005 et 2007, quand il était Directeur de l'Hospitalisation et de

l'Organisation des Soins au ministère de la santé (DHOS), il a contribué à la **fermeture de 40 000 lits.** 

C'est une Guerre, disait Macron en mars 2020, mais pas contre la Covid-19, contre les services Publics, les Hôpitaux, la Sécurité Sociale et le Statut. Ils mettent tout en place pour détruire les conquis sociaux. « LE QUOI QU'IL EN COUTE »

## La CGT revendique :

- Des salaires revalorisés de 300€ net/mois pour tous, afin de compenser les années du gel du point indice (-18 % depuis 2000).
- L'arrêt des suppressions de personnel, le renforcement des équipes à hauteur des besoins.
- L'arrêt des fermetures de lits et réouverture des lits.
- L'arrêt des restructurations.
- L'arrêt du management destructeur.
- La titularisation de tous les contractuels.
- L'augmentation des promotions professionnelles.
- La validation des congés d'été.
- La suppression définitive du jour de carence (post vaccination).

Si vous avez des difficultés contactez la CGT: HGM/CMP: 51.864; 51.865; Estaing: 50.400; L. Michel: 50.803